

2-3 H

9 km

Mihir

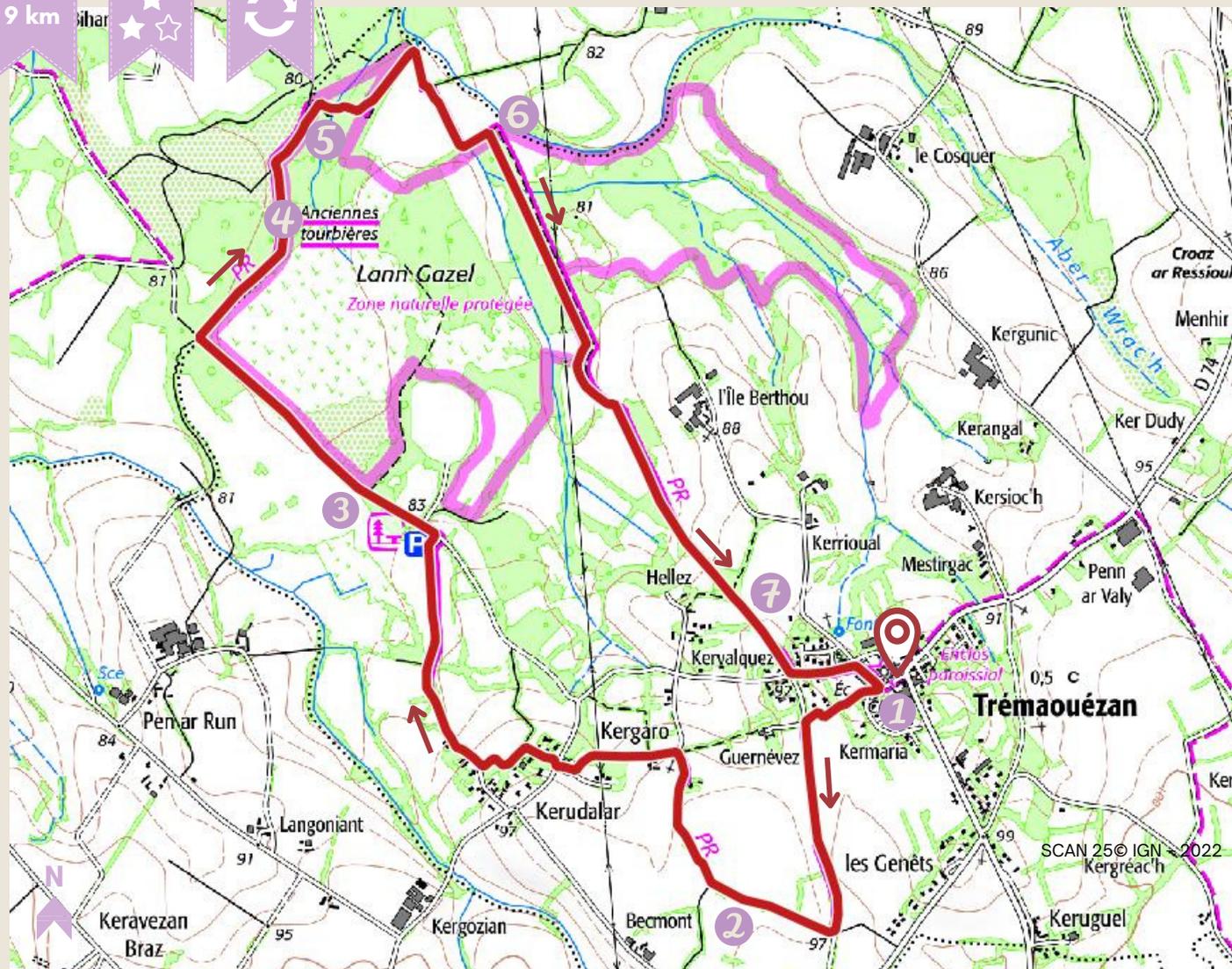


La tourbière de LANGAZEL

Tronçons très humides en hiver, prévoir un équipement adapté.

DÉPART : École communale 48.50386 N -4.25551 W

- Vous arrivez au bourg de Trémaouézan où se trouve l'église et son enclos paroissial.
- Le sentier à gauche de l'école communale vous mène à travers des exploitations agricoles, où vous pourrez observer les activités rurales de la région.
- Au cœur de votre parcours se trouve la **zone humide de Langazel**. Vous pourrez découvrir des paysages de prairies, de landes et de tourbières, qui abritent une biodiversité importante, spécifique à cet environnement.
- Au sein du circuit de randonnée de Langazel, vous découvrirez un **sentier d'interprétation** conçu pour vous aider à comprendre l'évolution et la formation des landes et des tourbières. Il s'agit d'un itinéraire pédestre (facultatif) d'une durée de 30 minutes.
- Vous traverserez un bois de pins, puis franchirez et suivrez l'Aber-Wrac'h, qui est une rivière ou un estuaire côtier.
- Une partie du parcours emprunte le ballast de l'**ancienne voie ferrée** qui reliait Landerneau à Brignogan. Marchez sur cette voie ferrée abandonnée et vous pourrez voir les anciennes fosses d'extraction de la tourbe qui longent la voie.
- Vous rencontrerez la Fontaine Saint-Jean, qui est un lieu d'intérêt historique ou religieux. De plus, quelques croix datant du Moyen Âge enrichissent également le parcours.



SCAN 25© IGN - 2022

La zone humide de LANGAZEL

- **260** hectares de zone naturelle
- **120** hectares protégés
- Les principales sources de l'**Aber-Wrac'h**
- De nombreuses **espèces florales** rares et protégées (Rossolis, Orchidées et belles Bruyères);
- Une **faune variée**: Chevreuil, Écureuil, Busard St-Martin, Hibou moyen-duc, une multitude de papillons et autres insectes des zones humides

Légende de la carte

- Point de départ
 Sens du circuit

Balisage du terrain





Être le parfait randonneur



Consulter la météo et les horaires de marées au préalable.



Rester sur les sentiers et éviter le piétinement des zones fragiles.



Ramasser ses déchets et mégots derrière son passage, ne rien jeter dans la nature.



Bien préparer son équipement : trousse à pharmacie, à boire et à manger...



Tenir au moins une personne au courant de sa balade.



Respecter la faune et la flore, s'abstenir de cueillir ou de ramasser les fruits.



Tenir son chien en laisse, le garder auprès de soi à chaque croisement de randonneur.



Interdiction de faire du feu et veiller à bien éteindre sa cigarette.

Un des meilleurs moyens de découvrir le Pays de Landerneau Daoulas, que ce soit côté rade ou côté terre, c'est à pied ! À votre rythme, prenez le temps d'observer, d'écouter, et de profiter de magnifiques points de vue et de dénicher de petits trésors de patrimoine. De nombreux parcours de randonnée existent sur le territoire, et permettront à chacun de s'y retrouver. Ces fiches randonnées sont disponibles à l'accueil de l'**Office de tourisme** et sur le site en téléchargement :



<https://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr/rando>

Office de Tourisme Pays de Landerneau-Daoulas

16, place du Général de Gaulle - Landerneau
02 98 85 13 09 - tourisme@capld.bzh
www.tourisme-landerneau-daoulas.fr

Nos activités nature

Balades & randonnées

1 La tourbière de Langazel

à Trémaouézan

